



DÉCLARATION LIMINAIRE

CTL du 15 décembre 2020

Aujourd'hui mardi 15 décembre vous nous convoquez Madame la Directrice une seconde fois avec à l'ordre du jour la relocalisation des services de la DGFIP sur la ville de Limoges. La position des élu(e)s de la CGT Finances Publiques 87 n'a pas changé depuis la première convocation puisque pas une ligne de votre projet n'a été modifiée.

Comme chaque année, notre ministère souffre de suppressions massives d'emplois. Depuis sa création, la DGFIP a en effet perdu plus de 30 000 emplois (ce seront ainsi 21 906 emplois supprimés à la DGFIP depuis 2011 !) et absorbé en moyenne chaque année entre 96 et 83% de l'ensemble des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État. Dans le cadre du PLF 2021, ce sont encore 1 800 emplois qui vont disparaître faisant ainsi franchir à notre administration la barre symbolique de moins de 100 000 ETP (équivalent temps plein), contre l'avis unanime des organisations syndicales représentatives.

Dans les faits, l'administration ne réforme que pour adapter l'exercice des missions à des moyens en constante diminution, très loin du souci affiché d'une meilleure qualité de service.

Toutes les politiques menées ces dernières années : RGPP, MAP et

CAP 22 se sont traduites par des suppressions massives d'emplois à la DGFIP qui semble apparaître pour nos dirigeants comme un réservoir inépuisable au sein de laquelle des gains de productivité seraient toujours possibles. Or, la Direction Générale ne se donne même plus la peine de justifier les suppressions d'emplois par des gains de productivité. Cet exercice est d'ailleurs impossible, les gains de productivité réels ou supposés résultants des réorganisations n'étant jamais suffisants pour pallier les effets des suppressions d'emplois. Pire, les incessantes restructurations et réformes perturbent le fonctionnement des services, contraignent à une adaptation permanente et conduisent à une déperdition d'énergie phénoménale.

Cette situation a conduit la DGFIP à adapter le réseau au niveau des moyens accordés ce qui s'est traduit par un regroupement forcené de services n'atteignant plus une taille critique que la DGFIP n'a jamais pu ou voulu définir (Adaptation des Structures et du Réseau). Cet exercice a rapidement trouvé ses limites, chaque lame de suppressions d'emplois venant détruire ce qui avait été mis en place pour y faire face les années précédentes.

Il n'existe objectivement aucune raison pour que les réformes en cours (NRP, Relocalisation, plates-formes et services d'appui) aboutissent à un autre résultat, au contraire. La division du travail et le regroupement sur des sites plus gros induits par ces réformes ne sont pas une solution bien au contraire, c'est reculer pour mieux sauter en détruisant notre réseau et nos process de travail. Ces leurres trouveront aussi fatalement leurs limites que les précédentes restructurations dès lors que la DGFIP continuera à être considérée

comme une variable d'ajustement budgétaire. Ces réformes présentent en outre le défaut majeur de concentrer le niveau d'expertise dans des structures spécialisées et regroupées, plus faciles à externaliser que des missions réparties sur l'ensemble du territoire.

Au-delà, c'est bien la technicité des personnels qui est ainsi abandonnée au profit d'une forme de « taylorisation » du travail qui finira par lui ôter toute forme d'intérêt. Qui dit technicité dit aussi régime indemnitaire, moins de technicité pour le plus grand nombre c'est aussi moins de régime indemnitaire pour le plus grand nombre, sans parler de la dégradation des conditions de travail.

Tous ces constats font bien de la question de l'emploi un sujet central ce que l'administration refuse d'admettre. Dans les faits, ce CT n'a d'autre but que de valider, de manière déguisée, la répartition des suppressions d'emplois dans notre département, et donc de la pénurie sur l'ensemble des services, ce que nous n'accepterons pas, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais.

Car suppression d'emploi, il va y en avoir 12 pour notre département, puisque le transfert et le redéploiement de 40 emplois en Haute-Vienne n'a pour conséquence que la création effective de 28 d'emplois. En clair, vous déshabillez totalement Pierre pour rhabiller qu'à moitié Paul. Si vous ne localisez pas les suppressions d'emplois dans les deux services concernés par les relocalisations (cette année tout du moins) vous allez devoir prendre les emplois dans d'autres services, mais où ??? Certainement dans des services déjà en souffrances, comme tous les services de la DGFIP.

Pour rappel, dans la première partie de son rapport fait au nom de la Commission des Finances, de l'Economie Générale et Du Contrôle Budgétaire sur le Projet de Loi de Finances *Pour* 2015 (n° 2234), Mme Valérie Rabault, Députée et Rapporteuse Générale indique « À la fin du premier semestre 2014, les services de la Direction générale des finances publiques comptaient au total 109 844 ETPT, soit plus de 83 % des effectifs de la mission. Néanmoins, le Rapporteur spécial tient à rappeler que le nombre d'agents de la DGFIP n'a eu de cesse de diminuer ces dernières années.

Au regard de l'état de nos finances publiques, ces réductions sont impératives, néanmoins le Rapporteur spécial continue de s'interroger sur les capacités à venir de la DGFIP à mener à bien l'ensemble de ses missions avec des effectifs toujours plus réduits. Pour mémoire, comme cela avait été relevé dans le rapport spécial pour le projet de loi de finances pour 2013, un précédent directeur général, M. Philippe Parini, avait déclaré qu'en termes d'effectifs la DGFIP était « *arrivée à l'os* ». Depuis lors, les réductions se sont poursuivies, mais tout en maintenant intégralement un large spectre de missions. Ce délicat numéro d'équilibriste – des missions toujours aussi importantes et des moyens toujours plus restreints – finira par affaiblir durablement notre administration fiscale, qui est encore à ce jour efficace et réactive. » Pouvons nous encore dire que nous sommes efficaces et réactifs ? Si oui, c'est uniquement grâce à la conscience professionnelle des agent(e)s des finances publiques qui tiennent la maison à bout de bras, parfois dans des conditions de travail extrêmes.